

Article 29 du Règlement

M. Crosbie: Votre intervention ne vaut pas un pet.

M. Benjamin: Lisez-nous la liste et faites un discours, Mike, j'attends avec impatience de l'entendre.

M. Forrestall: Il sera légèrement supérieur au vôtre et mieux documenté.

M. Benjamin: Le respect que j'ai pour mes collègues de tous les partis vaut non seulement pour le député de Bonavista—Trinity—Conception, mais également pour celui de Saint-Jean-Ouest qui a également laissé entendre que cet accord ne le satisfaisait pas pleinement. Je les respecte pour cela et je les en félicite.

M. Forrestall: Tout comme nous.

M. Benjamin: Au cours de négociations patronales syndicales ou internationales ou autres, on ne fait pas d'offres préalables. Il faut surtout éviter de laisser savoir à l'autre partie ce qu'on est disposé à céder, les concessions qu'on est prêt à faire, afin d'obtenir un accord. C'est une mauvaise façon de négocier. Je ne prétends pas que du côté syndical, patronal ou gouvernemental, il n'arrive pas qu'on s'y prenne mal pour négocier, car c'est manifestement le cas. En l'occurrence, il suffit que le gouvernement reconnaisse qu'il a négocié en imbécile—et il n'est pas nécessaire de reprendre mes paroles; on peut fort bien l'exprimer en termes plus relevés de façon plus diplomate. Il ne faut pas faire connaître sa position à l'avance, car autrement, la partie adverse vous voit venir.

Le président de la France, un socialiste, doit en rire alors qu'il est sur le point d'arriver au Canada. Le premier ministre de la France, un conservateur, doit faire de même et il va sûrement féliciter chaleureusement son ministère des Pêches.

M. Forrestall: Pourquoi?

M. Benjamin: J'espère me tromper.

M. Forrestall: C'est le cas.

M. Benjamin: Je m'attends à ce que l'accord qui a été paraphé plus tôt, soit signé officiellement par le président de la France à l'occasion de son séjour au Canada. J'espère que cela ne se produira pas. Nous avons déjà abattu nos cartes dans ces négociations en réduisant le quota de nos pêcheurs. Nous l'avons fait en consultation avec les quatre provinces de l'Atlantique dans le cadre de la gestion de nos pêcheries. Ayant réduit le quota de nos propres pêcheurs, nous aurions dû demander à la France de réduire volontairement ses prises. Cela aurait certainement été une bonne position de négociation que de demander à la France de réduire ses prises dans la même proportion que celles de nos propres concitoyens jusqu'à la conclusion d'un accord.

● (2400)

Le ministre des Transports dit que le gouvernement essaie de régler un problème que les gouvernements libéraux précédents ont créé, il y a de nombreuses années. Nous ne sommes pas en désaccord sur ce point. C'est une motion du Nouveau parti démocratique plutôt que du parti libéral. Cependant le gouvernement conservateur n'a aucune raison de poursuivre la soumission béate adoptée par les libéraux. Il n'a aucune maudite raison de rester inactif et de blâmer les libéraux pour ce qui arrive. Les gens des provinces de l'Atlantique ont cru que les conservateurs seraient différents et qu'ils corrigeraient les erreurs d'omission et d'action du passé. Le gouvernement a donné à la France le droit de pêcher dans une division où elle n'avait jamais été autorisée à pêcher auparavant, à moins qu'elle ne l'ait fait dans les années 1500.

M. Forrestall: Vous faites de la politique avec les vies de nos pêcheurs. C'est exactement ce que vous faites.

M. Benjamin: Que voulez-vous dire par là?

M. Forrestall: Vous n'avez aucune considération pour eux.

M. Benjamin: Depuis 100 ans et plus, les provinces de l'Atlantique n'ont rien eu d'autre que l'alternance des libéraux et des conservateurs et elles ont le taux de chômage le plus élevé et leurs pêcheurs ont le niveau de vie le plus bas de tout le pays. Ils continuent d'espérer que ce sera mieux la prochaine fois mais ils continuent de se tromper.

M. Holtmann: Et vous allez tout arranger, n'est-ce pas?

M. Benjamin: Nous ne leur avons rien fait. Ils ont eu tour à tour les libéraux et les conservateurs.

M. Holtmann: Et vous allez tout arranger.

M. Benjamin: Les libéraux et les conservateurs ont toujours imposé leurs vues à ces gens.

M. Holtmann: Et vous allez tout arranger?

M. le vice-président: A l'ordre. Pouvons-nous écouter le député de Regina-Ouest (M. Benjamin)?

M. Benjamin: Cela ne rime à rien que les conservateurs blâment les libéraux et vice-versa.

M. Holtmann: Quel est votre rôle dans tout cela?

M. Benjamin: Nous en avons eu assez.

M. Holtmann: Quel est votre rôle dans tout cela? Vous n'avez personne là-bas.

M. Benjamin: Nous nous débrouillons très bien, merci.

M. le vice-président: A l'ordre. Je demande aux députés d'avoir la courtoisie d'écouter le député de Regina-Ouest.

M. Holtmann: Que faites-vous là-bas?

M. Benjamin: Nous nous débrouillons très bien, merci.